



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1367

7 décembre 2018

- **Justice : 9 personnes inculpées, dont l'ancien directeur général de la Police Nationale Godson Orélus et un proche du régime *tèt kale*, Ronald Nelson, dans une affaire de trafic d'armes à Saint-Marc**
- **Insécurité : Les événements sanglants du 13 novembre à La Saline, « un massacre d'Etat », estime le RNDDH**
- **Politique : De nouvelles journées de mobilisations contre Jovenel Moïse prévues en décembre 2018 et début janvier 2019**
- **Santé : Le nombre de personnes séropositives bénéficiant d'un traitement médical en Haïti a augmenté, selon les Nations Unies**

>> Justice : 9 personnes inculpées, dont l'ancien directeur général de la Police Nationale Godson Orélus et un proche du régime *tèt kale*, Ronald Nelson, dans une affaire de trafic d'armes à Saint-Marc

L'ancien directeur général (2012 - 2016) de la Police Nationale d'Haïti, Godson Orélus, un proche du régime *Tèt kale*, Ronald Nelson alias Roro Nelson, vieil ami de l'ex-président Joseph Michel Martelley, et un ancien ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales, Reginald Delva, font partie des 9 personnes inculpées dans une affaire de trafic illicite d'armes à Saint-Marc (département de l'Artibonite). La décision émane d'une ordonnance de clôture du juge d'instruction du tribunal de première instance de Saint-Marc, Me Dieunel Luméran. Rendue publique le lundi 3 décembre, cette ordonnance de clôture concerne le rapport d'enquête, relative à la saisie en septembre 2016 d'une cargaison d'armes à feu illégales et des munitions, par les agents douaniers de Saint-Marc. L'ancien directeur général de la Police Nationale d'Haïti, Godson Orélus est incarcéré à Saint-Marc depuis le 26 octobre 2018. Ses avocats ont exercé une action en *habeas corpus*, restée sans suite à ce jour. Plusieurs mandats d'arrêt ont été décernés, notamment contre André Jonas Vladimir Paraison, Coordonnateur général de la sécurité du palais national. Il n'a été révoqué que la semaine dernière. Les avocats de Paraison ont récusé le juge d'instruction Dieunel Luméran. L'ex-ministre de l'intérieur sous la présidence de Martelley, Réginald Delva, avait affirmé être « surpris », « choqué » d'apprendre qu'il a été inculpé, sans avoir été auditionné une seule fois. Comme ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales, il avait également souligné avoir délivré une autorisation de

fonctionnement à une compagnie de sécurité. Parmi les neuf personnes inculpées, figure Sandra Thélusma, actuellement en prison à Saint-Marc. Les 5 autres personnes inculpées sont Jimmy Joseph, Junior Joel Joseph, Monplaisir Édouard, et Durand Charles. Le 5 juillet 2018, un tribunal du district Sud de Floride (Etats-Unis d'Amérique) a inculpé Junior Joël Joseph et Jimmy Joseph, considérés comme fugitifs dans l'ordonnance du juge d'instruction de Saint-Marc, ainsi que d'autres personnes non citées pour « avoir délibérément combiné et conspiré contre les États-Unis d'Amérique, en exportant de manière illégale, des armes et des munitions des États-Unis vers Haïti. « Autour du 20 juin 2016 et du 6 août 2016, l'inculpé Jimmy Joseph, Junior Joseph et un complice « #2 » ont chargé 159 shotguns, 5 AR 15, 2 Glock semi-automatiques et des boîtes de munitions dans un camion de marque Mitsubishi, envoyé en Haïti, vers le 6 août 2016, sur le navire Monarch Shipping Lines, à partir du port de Palm Beach. L'acte d'inculpation révèle l'existence d'échanges par WhatsApp, entre Junior Joseph et un politicien haïtien, identifié comme « individu 1 ». L'individu 1 a reçu la copie du document pour le transport du véhicule Mitsubishi. Jimmy Joseph est le président de la compagnie de sécurité Global Dynasty Corps S.A., pour laquelle l'autorisation de fonctionnement a été accordée par le ministère haïtien de l'intérieur. Les chefs d'accusation retenus contre les 9 inculpés sont ; « Trafic illicite transnational d'armes à feu et de munitions, contrebande, faux et usage de faux, blanchiment de

capitaux et associations de malfaiteurs ». A deux reprises, en octobre et novembre 2018, des individus non identifiés ont criblé de balles la

résidence privée et le véhicule du juge instructeur du dossier, Me Dieunel Luméran.

>> **Insécurité : Les événements sanglants du 13 novembre à La Saline, « un massacre d'Etat », estime le RNDDH**

Les événements sanglants du mardi 13 novembre, au cours desquels 59 personnes, dont 16 femmes et 6 mineurs, ont été assassinées, constituent « un massacre d'Etat », selon le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH). 2 personnes sont portées disparues, 5 autres ont été blessées par balles et 7 femmes ont été violées lors de cette tuerie, indique le Réseau, dans un rapport en date du 1er décembre 2018. Au moins 150 maisons ont été soit vandalisées, soit criblées de balles, ou incendiées. 5 morts et 9 blessés par balles avaient été également enregistrés à La Saline, le 1er novembre. Le RNDDH dénonce l'implication présumée de certaines autorités étatiques dans la préparation de l'attaque du 13 novembre 2018, alors que d'autres, mises au courant, ne sont pas

intervenues à temps pour l'empêcher. Dans ce rapport figure les noms de Fednel Monchery, directeur général du ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, Joseph Pierre Richard Duplan, délégué départemental de l'Ouest, Gregory Antoine, alias Ti Greg, agent de Police, en détachement avec le délégué départemental de l'Ouest, Jimmy Cherizier, alias Barbecue, agent de la Police Nationale d'Haïti. Les événements du 13 novembre à La Saline constituent le deuxième massacre le plus important enregistré depuis 1986, après le départ pour l'exil du dictateur et ancien président à vie Jean-Claude Duvalier. A Jean Rabel (Nord-Ouest), la tuerie du 23 juillet 1987 avait causé le décès de 139 paysans, selon des données officielles.

>> **Politique : De nouvelles journées de mobilisations contre Jovenel Moïse prévues en décembre 2018 et début janvier 2019**

Plusieurs organisations socio-politiques de l'opposition annoncent quatre nouvelles journées de mobilisations pour exiger la démission du président Jovenel Moïse. Ces manifestations sont prévues à Port-au-Prince et en province, les mercredi 5 (au Cap-Haïtien, Nord), dimanche 9, dimanche 16 décembre 2018 et mardi 1er janvier 2019, précisent ces organisations. Parmi elles, figurent entre autres, le parti politique *Pitit Desalin, Konbit òganizasyon politik sendikal ak popilè*, le Mouvement de liberté, d'égalité des Haïtiens pour la fraternité (Moleghaf). Les mobilisations antigouvernementales visent aussi à réclamer la lumière sur le gaspillage présumé des fonds PetroCaribe de l'aide vénézuélienne à Haïti, à hauteur de 3 milliards 800 millions de dollars américains. Malgré des réunions d'échanges, en vue de parvenir à une plateforme unitaire, devant regrouper diverses franges de l'opposition politique en Haïti, le secteur dit « démocratique et populaire » vient d'annoncer, de son côté, son propre calendrier de mobilisation contre la corruption et le régime *tèt kale* pour le mois de décembre. Les manifestations, convoquées par le secteur démocratique et populaire, se tiendront à Port-au-Prince, les dimanche 9, lundi 10 et 16 décembre, en vue de demander l'arrestation des dilapidateurs des fonds PetroCaribe. Le lundi 10 décembre, il est prévu une

journée de solidarité avec les victimes des tueries du 1er et 13 novembre de La Saline, durant lesquelles 64 personnes ont été assassinées, a recensé le RNDDH dans son rapport. Le dimanche 16 décembre, il y aura une journée de mobilisation nationale pour exiger la démission du président Jovenel Moïse, la réalisation du Procès PetroCaribe et l'organisation d'une conférence nationale haïtienne souveraine avec la participation de toutes et de tous. Après la paralysie des activités sur l'ensemble du territoire national, du 18 au 23 novembre, diverses franges (y compris du secteur dit « démocratique et populaire ») au sein de l'opposition politique ont initié des échanges dans la perspective de rassembler leurs forces contre le système politique actuel. Des interrogations pèsent sur les résultats attendus de la tentative de concertation politique au sein de l'opposition à Jovenel Moïse. Sur le terrain, en insistant sur le caractère « non négociable » du mandat de Jovenel Moïse, mais plutôt sur l'éventualité d'un remaniement ministériel (un éventuel partage de postes de responsabilité), le gouvernement de Jean Henry Céant a évoqué son intention de conduire des discussions auprès de divers groupes, dont de l'opposition, à la recherche de solutions à la crise politique en Haïti.

>> **Santé : Le nombre de personnes séropositives bénéficiant d'un traitement médical en Haïti a augmenté, selon les Nations Unies**

Le nombre de personnes séropositives, bénéficiant d'un traitement médical en Haïti, a quadruplé, passant de 110 454 en 2016 à 123 619 en novembre 2018, selon l'Organisation des Nations Unies, qui considère Haïti comme pays prioritaire pour mettre fin au Sida d'ici 2030. La pauvreté, les

relations sexuelles intergénérationnelles, les inégalités liées au genre, ou encore l'accès limité aux services de prévention et de traitement du VIH sont parmi les facteurs favorisant sa propagation en Haïti.